

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en exercice : 15  
Nombre de conseillers présents : 12  
Nombre de conseillers votants : 15

Le quatre Avril deux mil vingt—trois, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de VILLEMONTAIS s'est réuni en session ordinaire, à la salle de la Mairie de Villemontais sous la présidence de Madame GAUME Marie Françoise

Date de convocation du conseil municipal : le

**Etaient présents :** GAUME Marie-Françoise, Maire, NERON Pascal, Adjoint, GAUDARD Bernard, ALLEGRE Jean-Marc, GUICHERD Cyril, Conseillers Délégués - MOUILLER Annie - BASSOT Christine - BELOT Jean-Luc - PROVOST Eric - ROUCHON Dominique - NERON Sylvie - CORNET-MONAT Béatrice

**Etaient excusés :** LASSAIGNE Sébastien qui a donné pouvoir à GAUME Marie Françoise  
CUISSSET Betty qui a donné pouvoir à GUICHERD Cyril  
TRAVARD Patricia qui a donné pouvoir à GAUDARD Bernard

**Secrétaire de séance :** Madame MOUILLER Annie

## **OBJET : LOCATION MAISON D'ASSISTANTE MATERNELLE AU 74 RUE ANTONIN VERGIAT A COMPTER DU 01 OCTOBRE 2023**

Madame le Maire rappelle que le conseil municipal a décidé la construction d'une maison d'assistante maternelle au 74 rue Antonin Vergiat.

Bâtiment mis en location pour l'activité de la MAM, composé d'une entrée, d'un bureau, d'une cuisine équipée, d'une salle d'éveil, de trois chambres, d'une salle de change, de toilettes.  
Superficie totale : 150M2 ; un espace réservé en sous-sol pour rangement poussettes.

L'association « Mam nounou doudou & p'tits lou » présidée par Madame PION Marlène est intéressée pour louer ce bâtiment.

Madame le Maire propose au Conseil Municipal d'établir un bail de 3 ans à compter du 01 octobre pour un loyer mensuel de 350 €. Le recouvrement des ordures ménagères s'effectuera fin de chaque année.

Le conseil municipal entendu l'exposé de Madame le Maire et à l'unanimité :

- Accepte d'établir un bail de 3 ans à compter du 01 octobre pour un loyer mensuel de 350 €
- Dit que le recouvrement des ordures ménagères s'effectuera fin de chaque année.
- Donne tout pouvoir à Madame le Maire pour signer toutes pièces nécessaires à ce dossier.

Au Registre, tous les membres présents ont signé,  
Copie conforme au Registre

La secrétaire de séance,

MOUILLER Annie



Fait à Villemontais, 04 Avril 2023  
Le Maire,

GAUME Marie Françoise

